L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 JANVIER 1853.

Propriété et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Bureau-Propriétaires
G. F. WEISSE. H. DUFOUR.
F. DUVERGÈS. H. MARRY.
Et ces, que de chaque.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 JANVIER.

LEGISLATURE — SAMEDI 47 VEIL.
Pour le Quotidien Diaries Représentants.
P. A. LAMBOUDIN,
Sténographe.

LA DETTE CONSOLIDÉE.

En vérité de la loi qui l'élevait en une entière proportion les ressources publiques de la Nouvelle-Orléans, le Conseil de ville est tenu, au commencement de chaque année, et avant de voter aucune mesure administrative, de préparer les paiements des intérêts de la dette consolidée et les remboursement partiel du principal. C'est pourquoi, il y a en peu plus d'une semaine, les sommes avaient de la dette consolidée, nécessitant au Conseil des Finances un rapport détaillé sur la dette de chaque district et de lui voter ostensiblement la propriété dans chacune des quatre grandes divisions municipales de la Nouvelle-Orléans, afin que les représentants de la ville puissent sur cette base calculer le chiffre de l'impôt à percevoir. Ce rapport, fait naturellement rédigé au comité des finances, qui, par l'entremise de son rapporteur, présenta une résolution pour imposer les propriétés dans les différens districts. Nous avons publié l'ordonnance dans le courant de la semaine dernière, et il serait inutile de la reproduire.

Le rapport du comité de finances soulève une longue discussion : Un alderman du troisième district entre autre se trouvait vivement, en déclarant que l'ordonnance causerait un préjudice notable à la partie inférieure de la ville. Le Conseil, pour faire taire toutes les objections, retira le rapport à un comité spécial de trois membres qui reçut l'ordre de s'entendre avec les commissaires de la dette consolidée pour déterminer le chiffre de l'impôt à percevoir dans chaque district, et pour examiner ensuite si l'ordonnance était de nature à nuire à une partie quelconque de la ville. Ce délai accordé, les aldermen s'ajournèrent à mardi dernier, 11 du courant.

Dans la dernière séance, M. Wood présenta le rapport du comité spécial. Le comité déclarait qu'il avait délibéré conjointement avec les commissaires de la dette consolidée : que tous les renseignements nécessaires lui avaient été donnés, qu'après une enquête rigoureuse, il avait acquis la conviction que la base proposée paraît équitable, et qu'il n'existait dans l'ordonnance que de légères erreurs que le comité avait fait disparaître. Le rapport se terminait par la recommandation d'adopter l'ordonnance.

Une longue discussion s'engage aussitôt et un alderman du 3me district, après avoir motivé son opposition, propose de référer de nouveau le rapport au comité de finances avec ordre d'appliquer les fonds provenant de la vente de la batture et ceux de l'ancienne caisse d'amortissement à la réduction de cette partie de la dette qui a été contractée avant l'année 1840. 2° de rendre chaque district en particulier responsable des travaux pour lesquels un marché avait été conclu à l'époque de la consolidation de la ville. La motion de l'Alderman du 3me district embrassait d'autres objets, tels que le retrait des billets municipaux émis il y a plusieurs années, &c. &c.

M. Converse a prouvé clairement dans le cours du débat que le comité de finances ne s'était point écarté de la plus stricte justice et n'avait en contraire conformé à la loi ; que la répartition de la dette avait été faite par les commissaires sur une base équitable et en vertu de la charte elle même, qu'à l'époque de la consolidation, le premier et le deuxième district avaient voté dans la caisse commune des sommes considérables provenant de différentes sources, tandis que le troisième district n'avait rien apporté, que ces sommes levées par le premier et le deuxième district avaient servi à éteindre des dettes présentées de l'ancienne ville, et qu'en vertu des dépenses faites par les marchés conclus à l'époque de la consolidation on avait eu en vue de porter au débit des districts qui avait bénéficié des travaux. Malgré tous les efforts de M. Converse l'opposition a triomphé et l'ordonnance d'alderman du 3me district a été adoptée.

Nous ne savons ni mot à dire. Le Conseil ne peut rien faire, ni peut voter aucune ordonnance ni prendre aucune mesure avant d'avoir réglé la question de l'impôt. Deux semaines se sont déjà écoulées depuis le renouvellement de l'ordonnance et rien n'est encore décidé. Il faut que le Conseil, avant de procéder à aux travaux ordinaires, devoir la perception de cette impôt qui doit être le moyen nécessaire pour le paiement des intérêts de la dette consolidée et l'extinction d'une partie du principal. Il n'est pas impossible que le comité de finances mette plusieurs semaines à remplir les devoirs qui lui ont été imposés. Mais en attendant que deviendra l'administration ?

Il est vrai que plus regrettable c'est qu'après tous les délais réclamés par l'opposition, on ne sera pas plus avancé de part et d'autre. En attendant que le comité décide que chaque district sera chargé de paiement des travaux qui y avaient été ordonnés à l'époque de la consolidation, il est évident qu'il décidera également que les sommes appartenant au premier et au deuxième district lors de la réunion des Municipalités seront portées exclusivement au crédit de ces deux districts. Ce sera une justice, mais alors le troisième district ne sera guère satisfaisant. On voit donc qu'il est mieux valoir qu'il être au point soulever une discussion inutile et occasionner inévitablement les charges qu'impose la dette de la consolidation.

Les choses que met le Conseil à voter le taxe n'est point plus de nature à rassurer nos créanciers, et nous craignons que ces derniers n'y voient de notre part de l'indécision à remplir un devoir. La crédit de la Nouvelle Orléans vient d'être considérablement ébranlé par l'exécution de la loi de consolidation. Ne faisons que ne le point ébranler. Mettons au contraire tous nos soins à augmenter la confiance qu'inspire aux capitalistes le parti de chacun. C'est à quoi doit viser le Conseil de ville. Aussi les créanciers seraient-ils heureux de voir les aldermen voter une bonne fois l'impôt au lieu de prolonger indéfiniment une discussion pleine de perte.

CANAL CARONDELET — Les travaux entrepris à l'embouchure du Bayou St Jean et le long du canal Carondelet sont poussés avec la plus grande activité. La Compagnie emploie en ce moment quatre cents hommes. Lorsque les travaux seront terminés et que le canal offrira toutes les facilités dont il est dépourvu aujourd'hui, les bateaux à vapeur et les goélettes y afflueront et le faubourg Tréme deviendra le centre d'un commerce fort important. Aussi les terres situées sur le canal ont-elles déjà acquis une grande valeur et les possesseurs d'immeubles se deviennent-ils difficilement de leurs propriétés.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LE LAC PONTCHARTRAIN.—Le railway a été inauguré hier, et les wagons ont transporté à l'hippodrome de la Métairie un grand nombre de personnes qui voulaient assister aux courses. De la ville à Carrollton et à la Métairie, par le nouveau chemin de fer, le prix est seulement de 25 cents. Le railway sera terminé dans quelques semaines, jusqu'au Lac, où la compagnie fait construire en ce moment un bel hôtel.

M. PETIT — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Petin a est décidé à donner une seconde lecture. La première a eu un tel succès que nous sommes persuadés que la foule se portera cette fois à la séance du savant aéronaute. Tous les hommes qui honorent le talent se feront un devoir d'y assister. M. Petin s'est dévoué à une grande idée : conquérir la navigation aérienne, de lui dans le succès de son magnifique système, il ne se laisse abattre ni par les sinistres dédains des ignorants, ni par les sévérités de toutes sortes dont il a été abreuvé depuis qu'il cherche à appliquer sa théorie.

Il y a quelques années de savans professeurs prétendaient qu'il était impossible de naviguer sur par le vapeur de traversier l'Océan ; puis du temps auparavant on enfermait à Charenton des hommes que l'on croyait fous parce qu'on ne les comprenait pas. L'air chaud rient de détrôner la vapeur. L'électricité nous a habitué à ses merveilles. Qui sait ce que l'avenir nous réserve, et qui osera imposer des bornes à l'immense génie de l'homme !

Nous ne savons si M. Petin est appelé à résoudre le problème de la navigation aérienne, mais ce que nous pouvons affirmer avec tous ceux qui le connaissent et qui l'ont entendu, c'est qu'il puise ses convictions dans les données les plus positives de la science. Donc, au lieu de la soumettre d'abordée ouvrez et de le décourager par une indifférence calculée, offrons lui les moyens de tenter la grande et décisive épreuve qui est le but de toutes ses aspirations.

La séance de M. Petin aura lieu, comme on le verra plus loin, samedi prochain, 15 du courant, à 4 heures du soir au Collége de la Louisiane, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

TÉLÉGRAPHE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET DONALDSONVILLE — Le *Vigilant* nous apprend que M. Cady, agent de la ligne télégraphique de l'Ouest, se trouvait en continuement de ce mois à Donaldsonville et qu'il s'occupe de nouveaux dispositions pour l'établissement et un télégraphe électrique entre la Nouvelle-Orléans, Thibodaux et Donaldsonville. Les efforts de M. Cady, paraît-il, ont été couronnés de succès, et les habitans de Donaldsonville espèrent voir bientôt leur ville reliée à la métropole du Sud. M. A. Powell a été nommé directeur du télégraphe, et M. Camille Leblanc agent et opérateur.

Le sénateur Davis, de Massachusetts, a nommé dans son lettre adressée au Sénat Etats qu'il en proposait de la réalisé de la vie publique à l'exploitation de son temps.

CORRESPONDANCE DE PARIS.

PARIS, 16 décembre 1852.

Monsieur,

Nous avons eu deux gouvernements de plusieurs sortes, dans notre belle France depuis un peu moins d'un siècle : gouvernements par la grâce de Dieu et par la grâce de M. de Robespierre, gouvernement de sabre et de la gloire, gouvernement restauré par les Cosaques ; sans compter le sol de notre choix, la république modérée, autrement la catastrophe de Février, et la non moins catastrophe du 2 décembre. Il paraît que l'Empire renouvelé doit être un gouvernement de luxe : tous les autres n'étaient que l'antichambre, voir même la cuisine, de la souveraineté suprême dont nous doit dans le salon, en même temps que le vestiaire où Mm. les laquais, ministres et autres viennent déposer leurs redingotes diverses. Partout ce ne sont que fêtes ; ce ne sont qu'agitations ; et le séant nous ménage l'agréable surprise d'un budget, bien d'une carte à payer, pour toutes ces ruineuses prodigalités de centaines et de mise en scène. Mais, n'en déplaise au ministre de Sainte France, qui prétend qu'on pies bien habillé n'est plus un pies, Bonaparte et ses clients, quelque brillants que soient leurs uniformes, n'en sont pas moins des mortels fort laids, fort ridicules : enfin, en qu'ils ont toujours été.

Le Sénatus-consulte (que dites-vous de ce plagiat de la Rome impériale !) a paru ces jours-ci, réglant, non pas la liste civile, mais les propriétés foncières de S. M. Comme par le passé d'ailleurs, les superbes domaines, les châteaux et les résidences royales livrés à l'intérêt du suffrage universel, on prétendu tel, seront entretenus aux frais du trésor : nous paierons tout, jusqu'aux appointemens de MM. les gardes champêtres, jusqu'à leurs uniformes, jusqu'à l'entretien et le renouvellement du gibier, dressé à l'envie, que chasse notre maître dans les jours nombreux qu'il arrache à ses impériales préoccupations. Il faut également nous disposer à payer vingt-cinq millions de liste civile, argent sec, cent vingt-mille francs pour chacun des ministres, les dotations des sénateurs, conseillers d'Etat, préfets, &c. Et les membres de la famille impériale, s'il vous plaît ! pour S. M. l'exroi de Westphalie, la charité s'il vous plaît, pour la princesse Mathilde, qui ne se contente des rentes service de la part de M. Demidoff. Ne fait il pas qu'elle se pare de nouveau d'une forêt de ces feuilles couvertes de brillants, dont chacune coûte, prise chez le joaillier, la bagatelle de quinze cents francs ? Pour Mme. la princesse Demidoff, s'il vous plaît. Et tous ces messieurs, doue ! les Morat, les Bonaparte, les Canino, les Musignano, les Baciocchi, et autres Corses, Suisses, Italiens, qui se sont abattus sur la France, ne faut-il pas qu'ils paient les dettes usuraires contractées à cinq cents pour cent lorsqu'ils gémissaient de l'exil. La chasse, s'il vous plaît, on s'il ne vous plaît pas, c'est la même chose. — Allons, un million à cotel-ci : quinze cent mille francs à celui-là ! cet autre se contentera du bâton de maréchal, ou d'un poste de président au sénat : il faut que tout le monde vive. En vérité, c'est une belle chose qu'un gouvernement de luxe : nous payons, mêlés spectateurs, comme dit Voltaire, mais hélas ! quand la farce est mal représentée, pour notre argent nous n'avons plus le droit de siffler les acteurs.

Je ne vous parlais pas, dans cette revue de la charité impropre, du douaire de la future Majesté Impératrice des Français, reine d'Algérie, protectrice des lieux saints, mediatrice des îles de la Société, etc. etc. etc. Cependant le Sénat, moins oublieux que moi, et meilleur courtisan, en a parlé dans son rapport, et il a bien fait, peut-être ou S. M. sentirait peser lourdement les chaînes du célibat et les liens agréables, mais parfois gênants, des amours légères et passagères. Il a donc fort sagement pourvu, dans cette hypothèse, à l'entretien décent de la princesse qui doit être appelée à cet excès d'honneur. Certes ! il faut bien au moins une liste de quelques millions pour subvenir à ce seul cas honneur des héritiers glorieux à ce glorieux père appelé Louis Napoléon III Bonaparte. Espérons qu'on le choisira dans cette dynastie féconde de Saxe-Cobourg-Gotha et autres. Jamais un Saxe-Cobourg ne faillit à ses devoirs de porte infatigable, de mère digne des bibliques : voyez plutôt le prince Albert.

Il est à regretter, et je le regrette sincèrement que MM. les agiotours, capitalistes, porteurs d'action et autres honorificentes ne participent pas les riches espérances des pilotes de l'Etat. Malgré les efforts et les combinaisons, la rente de grimpée et tombe de jour en jour : on recule à qui le fera Fould, réitère sous sa toute du ministère d'Etat, et le prend, et le reprend, et les fluctuations de ce baromètre orageux ne sauvent de bravo général Morgan dont les services ont été et utiles ne paya pendant les guerres de la révolution. Il laisse une femme et deux fils.

BEAUX ARTS.—Il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans une magnifique collection de tableaux, et nous croyons devoir y appeler l'attention particulière des amateurs et connaisseurs. Ces toiles dont quelques-unes sont signées de noms fort célèbres dans la peinture sont exposées, comme on le verra par une annonce publiée plus bas, cour M. PERLE, dont le nom n'est pas inconnu aux artistes de notre ville. Le calme des arts est assez répandu pour ne nous pour qu'une pareille galerie fixe l'attention publique. La musique fait depuis longtemps partie de l'éducation de la jeunesse, quelques chefs d'œuvre de la sculpture moderne ont familiarisé les citoyens avec cet art et noble et si élevé, mais jusqu'ici la peinture n'avait rapporé rencontré que des juges peu éclairés. Le goût s'est beaucoup formé depuis quelque temps, et le meilleure preuve de ce que nous avons cité c'est qu'il se trouve, comme M. Perle, des pionniers de l'art qui n'hésitent pas à faire venir à grande frais de magnifiques toiles. Le galerie de M. Perle mérite d'être examinée en détail.

Le *Washington Republic* publie le décret rendu par la Confédération Argentine et par lequel le fleuve La Plata est non offensive et ouverte au commerce étranger. Le décret porte que les navires marchands de tous les pays pourront, à partir de ler octobre prochain, naviguer sur le Parana et l'Uruguay, pourvu qu'ils jouissent des 100 tonneaux.

MARYLAND — Le Législateur de Maryland s'est réuni le 5 du courant à Annapolis. Le gouverneur a dans son message son message sur Chapelles le Rédemption.

Amérique du Sud.

Nos journaux de Panama, vous jusqu'au 10 décembre. Ils annoncent que le général Flores quitte cette dernière pour marcher à son secours et à sa rencontre. Il marche sur Pichincha, porté par son propre mouvement avec rapidité et vitesse du pays. Depuis le 1er du mois, il a été à la tête de l'armée qui doit le rejoindre à Quito. Il a pris le pays de la rive droite du Pichincha, et il a été rejoint par les troupes venant de Guayaquil. Cette fois mieux avisé il s'arrête que des Américains habitués à la guerre des Indiens et dont l'esprit inquiet les pousse constamment vers de nouvelles aventures. Flores a déjà nommé deux généraux.

Le différend entre la Nouvelle-Grenade et le Pérou n'est pas réglé, l'arrangement conclu par le ministre péruvien, M. Ravaso, ayant été désapprouvé par son gouvernement.

Nos avis de Valparaiso sont de dix jours plus récents que ceux reçus par le dernier steamer. Une compagnie d'assurance a été créée dans cette ville : elle devait commencer ses opérations le 1er janvier.

Le président du Chili a publié un décret ordonnant que la nouvelle loi relative à l'exportation du minerai d'or et d'argent soit mise à exécution. Le droit qui frappe ces métaux à la sortie est de 5 pour cent.

Le steamer *Cosquiscan* a été acheté à Valparaiso et doit faire une service régulier entre cette ville et Valdivia.

On parle de divers changemens qui doivent avoir lieu dans le corps diplomatique du Chili.

Un petit steamer de 46 tonneaux, le *Phœbéra*, est arrivé à Valparaiso le 15 novembre, venant de Liverpool : il sera affecté au service des villes situées sur la rivière Maule.

Les nouvelles politiques du Chili sont à peu près nulles.

SINISTRE.—Le navire américain *Amulet*, parti de Cette pour Boston, a sombré en mer dernièrement. Quinze matelots ont péri : les autres se sont réfugiés dans la chaloupe et ont été recueillis par le navire *Amazon*, allant de la Nouvelle Orléans à Bordeaux.

OURAGAN A NORFOLK—Un violent orage accompagné de neige, a éclaté sur Norfolk le 3 de ce mois. Les rues situées sur la rivière ont été envahies par l'eau, et le rez-de-chaussée de la plupart des maisons a été inondé. Les dégâts ne sont pas considérables bien que plusieurs navires aient dérapé ou chassé sur leurs ancres.

Congrès.

Séance du 5 janvier.

SÉNAT—Le Sénat reçoit un message du président en réponse à la résolution de M. Mason, demandant des renseignemens sur les propositions faites au gouvernement pour la négociation d'un traité entre la France, l'Angleterre et les Etats Unis, en vertu duquel ces puissances s'engagent individuellement à ne prendre aucune possession de Cuba.—L'impression du message est ordonnée.

Le bill pour augmenter l'efficacité de l'armée et de la marine en assurant une pension de retraite aux invalides, est pris en considération et défendu par M. Case et Mallory. La suite du débat est renvoyée au lendemain.

M. Hale annonce qu'il présentera incessamment un amendement aux résolutions de M. Cass relatives à l'application de la doctrine de Monroe.

Le bill qui accorde une pension aux veuves et aux enfans de certains officiers et soldats morts au service, est pris en considération et passé.

La séance est levée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—La Chambre se constitue en comité général et délibère longuement sur plusieurs projets de loi. La séance n'offrant aucun intérêt, nous nous abstiendrons d'en donner une analyse détaillée.

SPECTACLES.

THÉATRE D'ORLÉANS—Ce soir, "Othello". Cette triple annonce suffira pour remplir la salle d'Orléans, car "Othello" est une de ces œuvres qui ne périssent jamais et qui restent éternellement jeunes et vivaces au milieu des débris du passé.

THÉATRE ST-CHARLES—Spectacle de ce soir : "The Duke's wager, ou Mlle Julia Dean dans le rôle de Mademoiselle de Belle Isle. Les autres rôles sont confiés à Mlle Estelle Potter et à MM. Lynne et Nagle.

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Le drame de "Clarissa Harlowe", avec Mlle Lola Montez, continue à attirer la foule.

THÉATRE AMÉRICAIN—Les quadrumanes de Dumetti ne donneront plus que trois représentations au théâtre Américain. Herr Van Speugelle ajoute à l'attrait du spectacle.

SAN FRANCISCO EN MINIATURE—Cette représentation de la cité californienne attire un grand nombre de curieux.

STATUES DE CIRE—Les statues de cire M. Vanucci sont toujours exposées au Commercial Hall, rue St Charles.

Chronique Locale.

PRÉMIÈRE COUR DE JUSTICE—L'affaire de Mary Grole a été examinée hier à la première cour de district. Il était accusé d'avoir, le 7 juin dernier, volé la somme de $600, une somme d'argent et un billet de trente appartenant à A. Zélender, qui s'est noyé le 4 juin, et qui demeurait à l'époque dans le faubourg la rue St-Philippe. Grole a été jugé le 14 novembre dernier, et le jury avait rendu un verdict de culpabilité, mais, à la demande de l'accusé, le jury avait ordonné une nouvelle audition de cause. L'affaire a été plaidée hier, et le jury a acquitté Grole.

ACCUSATION D'ASSASSINAT—Mme Mary P. Bonnifich, demeurant rue Tremé, a fait hier, devant le recorder Génois, un affidavit dans lequel elle déclare qu'on lui a volé un grand nombre de pièces d'argent, lorsque, revenant une dernière fois de chez elle, elle a été assaillie par deux hommes qui, après avoir placé sur une chandelle de poche, cet. Ses soupçons planent sur une demoiselle qui, qu'elle employait alors, et qui, à quelque temps. Un mandat d'arrêt a été lancé.

ARRESTATION.—James McLane a été arrêté hier dans le deux cent sortant, sous la prévention d'avoir pris part à un vol qui a été commis, il y a deux mois, à bord du bateau à vapeur Southern Belle. L'accusé a été envoyé en prison pour y attendre l'issue de cette affaire.

—Thomas Harper a été conduit devant le recorder Vibron, sous l'accusation d'avoir insulté l'homme de police Hurst dans l'exercice de ses fonctions. Harper a payé une amende de cinq piastres.

—Peter McAvery a comparu hier devant le recorder Winter sous l'accusation d'avoir volé, sur le marché de Marc, une bouteille de Kétchup, appartenant à Manuel Savalle. Peter a été envoyé devant la cour de district.

—Thomas Strong, Benjamin Magner et Joseph Nevins ont été condamnés, par le recorder Winter, à une amende de trois piastres pour avoir occasionné du désordre dans le lieu de leur district.

—Nicolas Ward a comparu hier devant le recorder Winter sous la prévention d'avoir, mardi soir, essayé d'enlever de l'argent de la poche de Henry C. Warwick. Ward subira une prison jusqu'à ce que son affaire soit appelée.

ASSAUT ET BATTERIE—Martin Lucas a été traduit hier devant le juge Boutelle, qui en a condamné, moyennant et blessé sa femme. Le recorder l'a condamné à six mois de prison ou à fournir caution pour rétablir de la bonne conduite.

SUICIDE.—Un individu nommé James Davis s'est suicidé mardi soir, dans la rue Front Levée, en prenant de la laudanum. Le coroner a ouvert le cadavre du corps et hier et jugea à rendu un verdict conforme aux faits ci-dessus.

ENQUÊTE—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de James Loveland, capitaine de la barque Pathfinder, mouillée au pied de la rue Quartier, deuxième district. Loveland s'est tiré un coup de pistolet dans la poitrine. Le jury a rendu un verdict en conséquence.

NOYÉ—Un nègre s'est noyé mardi dernier en voulant sauter à bord du bateau à vapeur Gipsy, du courant l'entraîna avant que personne pût venir à son secours.

CHASSEURS—Plusieurs individus ont été arrêtés mardi soir dans le quatrième district, à l'occasion Félicité et Falcon, pour avoir donné un charivari à des personnes démocrates dans le voisinage.

VARIÉTÉS.

PROFESSION DE FOI DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Un nouvel ouvrage de E. Pelletan vient de paraître à Paris. Ce livre, intitulé *Profession de foi du dix-neuvième siècle*, résume les croyances, les idées, les découvertes scientifiques, artistiques ou industrielles qui occupent le monde depuis cinquante ans. C'est la démonstration de la loi du progrès que l'auteur appelle augmentation de vie, de vie morale par plus de sentiments, de vie intellectuelle par plus d'idées, de vie physique par plus de forces.

M. E. Pelletan suit la marche de la civilisation chez tous les peuples. Il aborde tous les problèmes importans de jour il traite la question si compliquée et si difficile de la propriété il examine, à quelles conditions peut s'organiser la démocratie : il déduit l'avenir du passé et propose l'avènement des principes que nous développons. Ces premiers sont revêtus de ce style plastique et imagé que nos lecteurs ont déjà su apprécier, et dont ils jugeront encore par le morceau suivant que nous publions :

Le dix-neuvième siècle est vous. Le génie de la guerre paraît encore une fois.

Il est à l'Est, sublimement représenté par le nuage, semblable à un mystère. Il lance son cheval au galop à travers l'Europe. Il marche en homme, enveloppé de fumée. Il ouvre derrière son épée un passage à la révolution. Il marche en mode le secret du changement. Il brise le cadre inflexible du passé. Il défait l'ancienne Europe. Il lance une femme et deux fils.

Mais à peine le bruit de canon éteint et la fumée retombée sur les pas du conquérant, l'Europe, décomposée par la victoire, reprend son équilibre. Elle devient une seconde attraction du chaos Est, pondéré et maintenu par l'Est vaincu, gravite paciflemment dans son orbite. Le vieux est européen, autrefois léthargique, maintenant secoué par la tempête, prend une nouvelle énergie. Un vaste souffle de vie, de déplacement, de communication, de liberté, travaille simultanément chaque nation. La conquête de l'Inde est achevée par l'Angleterre ; l'Asie est prise à revers par la Russie ; l'Afrique manque de l'Occident est entamé ; la Turquie est entraînée dans la rotation de l'Europe ; l'Egypte est séparée de la Turquie ; la Grèce est affranchie, l'Algérie est incorporée à la civilisation ; l'Espagne secoue du couvent ; l'Italie hésitante à la liberté ; l'Allemagne réveillée ; l'Autriche troublée ; la Pologne frémissante ; la Belgique libérée ; l'Amérique dégagée ; la Chine ouverte ; l'Australie, exile, violée et insurrectionnée à la destinée désormais collective de l'humanité. Dernière hospitalité, réfugiée au centre, étend à égale distance de l'Asie et de la Californie, elle montre à l'Europe ses trésors d'or pour l'attirer par son rivage.

Par un admirable synchronisme d'histoire, l'homme a toujours pu bonder dans l'Est et vers le centre. Il contracte assaisit ces bondissements qui, mal gré, à son insu. Tant que le détort a été le passage de romanesque, l'encens, le signe du détort, a été le pouvoir, l'idole de l'humanité. Il a été l'aliment de l'idée, payé au prix de l'or, toujours enfoncé en fumée, pour impulser toujours la conversion au détort. Le détort a été l'aliment de l'homme avec chacun voyage de la planète a remplacé aujourd'hui l'encens par le salon, par le bal, par le navire, par le chemin de fer, par la civilisation nouvelle